

# La vie Guesninoise



## Le Bulletin Municipal de Guesnain



### Voeux 2022 de Madame le Maire

Chères Guesninoises, Chers Guesninois,

Cette nouvelle année, démarre dans les mêmes conditions et particularités sanitaires que l'année précédente, nous privant du plaisir de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des Voeux.

C'est donc au nom du Conseil Municipal que j'adresse à chacune, chacun d'entre vous nos meilleurs voeux pour cette année 2022, qu'elle soit porteuse de santé, d'espoir, de renouveau et surtout de bonheur partagé avec les êtres qui vous sont chers, car c'est bien là l'essentiel de la vie.

J'aurais une pensée particulière pour les Guesninoises, Guesninois nous ayant quittés pendant l'année écoulée, ainsi que pour leurs familles. Je présente des voeux particuliers de rétablissement pour celles et ceux touchés par la maladie, hospitalisés.

Une bonne année également à toutes nos associations qui souffrent depuis 2 ans de ce contexte difficile et continuent d'entretenir les liens sociaux si importants pour le bien vivre ensemble. Je tiens à exprimer ma plus profonde reconnaissance à l'ensemble des professionnels de santé, aux enseignants, pour qui la tâche est chaque jour plus compliquée, aux acteurs de la solidarité pour leur engagement quotidien, à nos commerçants, entreprises, tous impliqués pour le dynamisme de notre ville.

J'adresse également mes remerciements et ma gratitude aux agents municipaux qui, depuis le début de cette crise sanitaire, malgré les nombreuses restrictions, réglementations évoluant parfois chaque jour, mettent tout en oeuvre, tous

services confondus, pour assurer la continuité d'un service public de qualité.

Vous aurez dans ce journal, l'occasion de jeter un regard en arrière sur les douze mois derniers, de partager les moments de convivialité qui ont pu être maintenus, "la magie de Noël" heureusement sauvegardée a connu un réel succès ! Vous pourrez découvrir aussi que nos écoles ont bénéficié de dotations informatiques, systèmes de sécurité, ainsi que les nombreux travaux d'investissement, de réfection, d'accessibilité, d'embellissement réalisés en 2021.

En 2022 nous continuerons la poursuite de nos investissements dans tous les domaines et soutiendrons nos associations locales.

Nous resterons bien sûr vigilants en matière de santé et continuerons à nous adapter collectivement pour préserver la santé de tous.

L'année qui vient sera, nous l'espérons, celle de l'espoir et du retour à la vie normale, c'est en ce sens que nous avons maintenu la classe de neige pour les enfants de CM2, ceux-ci sont revenus après un séjour bénéfique, riche d'expériences et de souvenirs.

C'est avec optimisme que le Conseil Municipal et moi-même entrons dans cette année 2022, avec l'envie de transformer une certaine fatalité, cette pandémie en de l'espérance, de continuer à bâtir avec vous le socle des années à venir pour notre belle ville et vous assurer de notre dévouement pour la population Guesninoise.

Prenez soin de vous.

Cordialement.

Votre Maire,  
Maryline LUCAS

## Les spectacles sont de retour

L'attente a été longue pour les amateurs de spectacles ! Le dernier sur la commune remontait au 6 mars 2020, quelques jours avant le premier confinement.

C'est donc avec un grand enthousiasme que les spectateurs étaient au rendez-vous pour le concert hommage à Dalida du 15 octobre et le spectacle patoisant "Ni fait, ni à faire !" du 12 novembre.

Le premier a permis de revivre, le temps d'une soirée, les plus grands succès de Dalida à travers de nombreux tableaux avec la voix de Marielle et les chorégraphies de ses danseurs. Le second, quant à lui, permettait de retrouver les deux compères Léon et Gérard dans une succession de sketches dans lesquels ils témoignent avec humour de l'impact de la crise sanitaire sur leur vie artistique.



La salle était comble pour ces deux spectacles, espérons le même succès, très prochainement, pour ceux de Festimars.

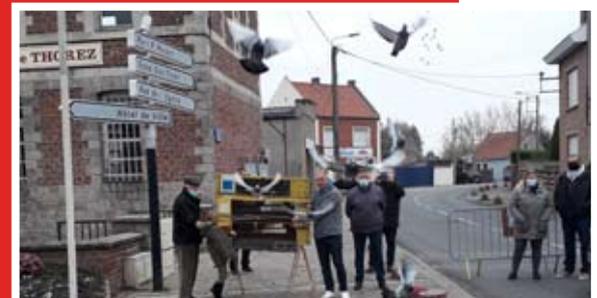
## Armistice 11 novembre

Les Guesninois étaient nombreux, lors de la commémoration de l'Armistice le 11 novembre dernier, au côté de Madame le Maire, du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Tous se sont rendus aux deux Monuments aux Morts afin de se recueillir. L'honneur de déposer les gerbes fût laissé aux élus du CMJ.



Merci aux Guesninois, au corps enseignant et aux associations pour leur présence, notamment à l'Accord Musical et aux Colombophiles pour leurs prestations respectives.

**Cette cérémonie était l'occasion pour les Musiciens de présenter leurs nouveaux costumes offerts par la Municipalité.**



## Au revoir le RAM **bonjour le RPE !**

**Le Relais d'Assistances Maternelles intercommunal n'existe plus... Mais n'ayez crainte, il change juste de nom et devient désormais le Relais Petite Enfance !**

Celui-ci est d'ailleurs très actif avec notamment sa journée portes ouvertes du samedi 20 novembre, à Bruille-lez-Marchiennes.

La petite enfance et les assistantes maternelles, qui restent le premier mode de garde en France, étaient à l'honneur et les parents de jeunes enfants ont eu l'occasion de rencontrer les "nounous" de leur commune. Jean-Jacques CANDELIER, Maire de Bruille-lez-Marchiennes, a inauguré cet événement au côté de Alain BRU-NEEL, Député, de Maryline LUCAS, Conseillère Départementale et Maire de Guesnain ainsi que d'élus de l'ensemble des communes impliquées dans le projet (Guesnain, Masny, Lewarde, Lof-fre et Bruilles-lez-Marchiennes).



*Animatrices et élus des communes du RAM intercommunal*

Cette journée, en lien avec la journée nationale des assistantes maternelles, a permis aux enfants de passer un agréable moment auprès de leurs parents et de leur assistante maternelle ponctuée d'un spectacle de marionnettes, d'un sculpteur de ballons, d'un stand maquillage, de dégustation de crêpes...

\* \* \*

Dans une ambiance toute autre, un atelier contes sur le thème "La hotte du Père Noël" était proposé aux enfants et à leurs nounous lors de deux sessions le mercredi 15 décembre au sein de la Médiathèque. Cet atelier, en présence de Dorothee PLANCKE, Conseillère déléguée à la petite enfance, fût un moment très apprécié des enfants qui écoutèrent attentivement ces lectures de Noël.



*Session d'une des lectures de contes*

## Présentation d'instruments **dans les écoles**

Depuis la rentrée scolaire, les professeurs de l'école municipale de musique sont intervenus pendant plusieurs semaines à l'école primaire Joliot et Marie Curie et à l'école maternelle Paul Bernard.

Au cours de ces séances, les professeurs ont interprété différents morceaux classiques ou modernes et les élèves ont pu découvrir le fonctionnement des instruments à vent ou des percussions. Ils ont activement participé à ces ateliers de découverte et ont montré un grand intérêt pour la musique et les instruments.



### Renseignements et informations

 Ecole de musique (rue Jules Lekien)  
 03 27 91 07 21 (merci de laisser un message)

## Festivités de fin d'année

La Municipalité a fait de son mieux afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles les festivités relatives aux fêtes de fin d'année malgré de nombreux obstacles.

Tout d'abord, des **décorations de Noël**, pour la plupart fabriquées en interne, ont été installées sur la commune avec une attention toute particulière sur la place Roger Salengro ornée d'un très grand sapin et d'un magnifique chemin lumineux.



*Chemin lumineux vers la place Roger Salengro*

La place qui par ailleurs fût le cœur du **marché de Noël** organisé sur 2 jours : lors de l'ouverture, le vendredi 17 décembre, **lectures de contes en musique et concert** ont accueilli plus de 120 personnes dont de nombreux enfants qui ont apprécié la prestation. Le lendemain, les 16 exposants, les balades à poneys (très prisées des petits) et les diverses animations ont attiré plus de 600 visiteurs.



*Lecture de contes en musique*



*Concert extérieur pour l'École de Musique*

En clôture du Marché de Noël, le concert de l'Accord Musical et **l'arrivée du Père Noël** ont enchanté les petits comme les grands. Afin d'organiser au mieux et d'animer ces deux journées, l'ensemble des services municipaux ont participé chacun dans leurs domaines à ce beau et convivial évènement !



*Stands du Marché de Noël dans l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos*



*Le Conseil Municipal et les exposants de l'un des stands*



*Des balades en poney étaient proposées aux plus jeunes*



*Les Guesinois venus nombreux pour voir le Père Noël*



*Concert de l'Accord Musical avant l'arrivée du Père Noël*



*L'arrivée du Père Noël à bord d'une éblouissante voiture lumineuse et en compagnie des mascottes !*

## Comme chaque année, enfants et aînés ont été très gâtés.

> **Les élèves** des écoles maternelles ont assisté, dans leurs établissements respectifs, à une représentation du "Noël de Blanche Neige", spectacle ou l'actrice interprétant Blanche Neige a donné la réplique à de multiples marionnettes devant les yeux ébahis des enfants. Le Conseil Municipal, accompagné du Père Noël, a ensuite rendu visite aux enfants des écoles avec les traditionnels brioches et bonbons et, bien entendu, une hotte pleine de cadeaux !



*Spectacle des maternelles : Le Noël de Blanche Neige*



*Participation des élèves de l'école Paul Bernard lors du spectacle*



*Les élèves de l'école Elsa Triolet lors du spectacle de Noël*



*Visite du Père Noël dans les écoles*



*Chalet décoré par les élèves de l'école Paul Bernard (voir ci-contre ▶)*

> Les élus ont distribué 713 colis au domicile de nos "anciens" ainsi qu'aux résidents du Foyer Logements. Ces derniers ont par ailleurs partagé un délicieux repas de Noël.



*Distribution du colis des aînés*



*Repas de Noël au Foyer Logements*

> Une vingtaine de familles bénéficiaires a reçu du CCAS un bon alimentaire, une brioche et des chocolats pour leurs enfants afin de leur permettre de passer d'agréables moments lors des fêtes.

### Des déconvenues qui ne sont pas parvenues à gâcher ces moments festifs !

Nous parlions en début de cet article de nombreux obstacles au bon déroulement de ces festivités :

> Il y a, comme vous le savez, la situation sanitaire actuelle qui nous force à nous adapter pratiquement au jour le jour. Des contrôles de "pass sanitaire" étaient donc requis pour les diverses manifestations, des contraintes techniques (désinfection, distanciation physique, sens de circulation...) et certaines actions ont dû être annulées : le banquet des aînés, la sortie cinéma des élèves de primaires (par directives de l'académie), la distribution de boissons chaudes lors de l'arrivée du Père-Noël...

> Mais il y a, malheureusement, également l'acharnement de certains à saccager le travail d'autrui. Quelques un des décors de Noël furent totalement détruits et notamment le chalet décoré par les élèves de l'école Paul Bernard (enfants qui, nous le rappelons aux fautifs, ont entre 3 et 5 ans !) et le traîneau fabriqué par les Services Techniques.

## Concours des maisons illuminées

Les particuliers peuvent également contribuer à l'embellissement de nos rues via leurs décorations de Noël. Afin de féliciter et d'inciter un maximum de personnes à illuminer leurs demeures, la Municipalité a organisé comme chaque année son concours des maisons illuminées. Le jury s'est rendu sur place afin d'admirer les réalisations des participants et de les départager. Cette année, la réception de remise de prix ne pouvant avoir lieu, Mauricette CASPERS, adjointe au Fêtes et Cérémonies et les membres de sa commission se sont rendus aux domiciles des lauréats pour leur annoncer le classement et leur remettre les différents prix. Merci et félicitations à l'ensemble des participants.



Le jury lors de la tournée de reconnaissance



### Résultats du concours :

- 1<sup>er</sup> prix : **Christelle et André BOURNY**
- 2<sup>ème</sup> prix : Jean-Pierre TAVERNIER
- 3<sup>ème</sup> prix : Paul DEPREUX
- 4<sup>ème</sup> prix : Tiziana AMADEI
- 5<sup>ème</sup> prix : Frédéric MAJOT
- 6<sup>ème</sup> prix : Jean LEMORT  
(ex aequo) Régine et Daniel DRAPIER
- 8<sup>ème</sup> prix : Thibaut SOVET
- 9<sup>ème</sup> prix : Kelly PLUCIENNIK & Kévin ANSEL  
(ex aequo) Yann BANCOURT
- 11<sup>ème</sup> prix : Evelyne ANDRZEJEWSKI  
(ex aequo) Claudine DOYEN
- 13<sup>ème</sup> prix : Carmelo CINQUEMANI

# Calendrier solidaire de l'avent à l'école Elsa Triolet

Cette année, l'école maternelle Elsa Triolet a reconduit l'action du calendrier de l'avent solidaire. L'idée de cette action de solidarité est de donner au lieu de recevoir, l'objectif de l'équipe enseignante étant d'améliorer l'ordinaire de familles vivant dans la précarité.

Dans chaque classe, les élèves ont tiré au sort un jour du mois de décembre. Ils ont pu déposer leur don ce jour (le lundi pour un jour de week-end ou le vendredi avant les vacances pour une date tombant pendant les vacances).

Cathy BERTOT, directrice de l'école, se réjouit : "Nos élèves ont été très généreux. Nous avons récolté des produits alimentaires, des produits d'hygiène et des douceurs de Noël (chocolats, bonbons, gâteaux, confiture, pâte à tartiner...)"

Ces dons ont été remis au Secours Populaire de Dechy-Guesnain-Lewarde. Les enseignants remercient l'ensemble des parents et des élèves qui ont pu, grâce à leurs dons, apporter un peu de chaleur aux familles bénéficiaires. Félicitations à eux pour cette belle action.



Classe de Madame DUMONT

## Recensement 2022 jusqu'au 19 février

Le recensement de la population par l'Insee a normalement lieu tous les 5 ans, auprès de l'ensemble de la population, pour les communes de moins de 10 000 habitants. Nous étions concernés par celui de 2021 reporté par la crise sanitaire. Celui-ci se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.

### COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population communale

MA COMMUNE A PLUS DE 10 000 HABITANTS



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de 8% de la population

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Je remplis le questionnaire



Par internet sur [www.le-recensement-et-mol.fr](http://www.le-recensement-et-mol.fr)



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Un agent recenseur recruté par la mairie a déposé, dans votre boîte aux lettres, une notice afin de répondre au questionnaire via Internet. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, celui-ci passera chez vous afin que vous puissiez répondre au questionnaire sur papier.

### Ensuite ?

**C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !**

**Après traitement, les chiffres obtenus ont une énorme importance dans l'obtention de diverses subventions pour la commune et donc pour les habitants.**

Si ce n'est pas encore fait, merci de réserver un bon accueil aux agents recenseur :

Jean-Michel ALRUTH, Caroline BONACORSI, Emeline CANIVET, Clément CANIVET, Vicky COURCOL, Véronique DELVINCOURT, Valérie KUBIAK, Christophe LAINE, Patricia LAMBERT, Laurie LECOMTE et Mélissa MARKOUM

### Renseignements

 Mairie de Guesnain (rue F. Bacquet)  
 03 27 99 13 73

# Bilan des travaux de l'année 2021 d'un montant de 1 171 439€

## RÉFECTIONS DE TOITURES

- > Maison Maurice Thorez (plus désamiantage)
- > Annexe Maison Maurice Thorez (plus désamiantage)
- > La Poste
- > Service Jeunesse (une partie)
- > Église (entrée arrière)
- > Salle Jean-Philippe Gatien (skydom)

**129 269 €**



*Toiture, menuiseries et désamiantage - Maison Thorez*

## ÉCLAIRAGE (PASSAGE EN LED)

- > Salle Abel Michéa
- > Salle Jean-Philippe Gatien (réalisé par le Service Technique)

**14 048 €**



*Éclairage et peintures - Salle Michéa*

## RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- > rue François Bacquet
- > rue Oscar Desmaretz
- > place Roger Salengro
- > rue d'Argenteuil
- > rue Corbeil
- > rue Eugène Pottier
- > rue Mousseron

**133 500 €**

## MENUISERIE

- > Salle Georges Brassens (rideaux métalliques et portes d'entrées)
- > Maison Maurice Thorez (intégralité des portes et fenêtres)
- > Salle Abel Michéa (porte de sécurité)
- > La Poste

**55 000 €**



*Menuiserie - Salle Brassens*



*Éclairage public*

## AMÉNAGEMENTS CONTRE L'OCCUPATION ILLÉGALE PAR LES GENS DU VOYAGE

- > Procédures
- > Installation de clôtures (réalisée par le Service Technique)
- > Enfouissement et dépôt de pierres

**15 500 €**

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

- > École de musique
- > Mairie
- > Salle Abel Michéa
- > Médiathèque
- > Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos
- > Annexe maison Maurice Thorez
- > Service Jeunesse
- > Salle Jean-Philippe Gatien
- > Salle Henri Martel
- > Centre Départementalisé
- > Église
- > Maison Pour Tous
- > École Elsa Triolet

De nombreux aménagements ont été réalisés dans les différents locaux afin de les rendre accessible aux personnes en situation de handicap : ascenseur pour déficient visuel, rampe d'accès, blocs sanitaires, lignes au sol, hauteur des interrupteurs et système d'alarme, vestiaires et douches pour les salles sportives.

**501 000 €**



*Clôture contre l'occupation illégale du parc*



*Accessibilité des blocs sanitaires - Espace Fêtes et Culture*



- > Peintures et travaux d'accessibilité réalisés par les services techniques de la commune (prix des matériaux uniquement)

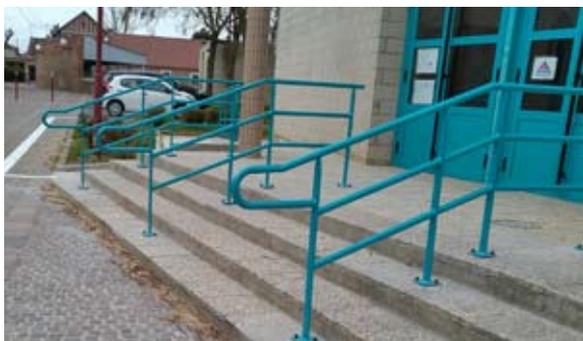
**25 000 €**



Pose du schiste et nouvelle clôture

**CIMETIÈRE**

- > Préparation à la pose de clôtures (démontage, mise en sécurité, arrachage des haies...) réalisé par les Services Techniques (devis de 10 000€ par une société externe)
- > Pose de nouvelles clôtures
- > Arrivée d'eau et fontaines
- > Pose de schiste dans toutes les allées

**90 000 €**

Rampe d'accès - Espace Fêtes et Culture

**REPLACEMENTS DE CHAUFFAGES**

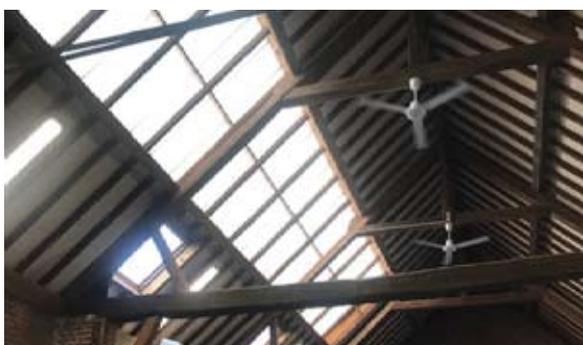
- > Changement d'aérotherme 1 dans la salle de la Liberté et 2 à l'école maternelle Elsa Triolet
- > Changement de chaudière à la maison Maurice Thorez, au logement du Stade Barran et dans 2 logements locatifs
- > Démontage des cuves fuels

**37 752 €****ÉCOLES (MATERNELLES ET PRIMAIRES)**

- > Mise en sécurité PPMS
- > Câblage informatique et matériel (tableaux numériques...)  
(en partie réalisé par le Service Technique)

**22 924 €****121 400 €****ENTRETIENS CLASSIQUES ET PÉRIODIQUES**

- > Peintures (Espace Fêtes et Culture J. Duclos, salle Abel Michéa...)
- > Entretien des espaces sportifs
- > Balayage
- > Élagage et abattage

**13 500€****3 168€****9 378€**

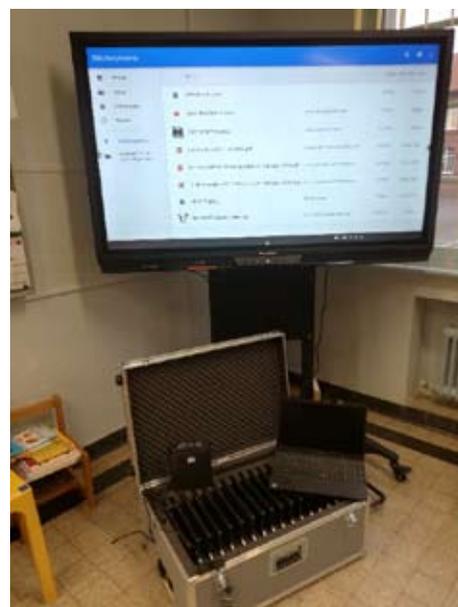
Aérothermes - Salle liberté

**TOTAL : 1 171 439 €**

Douches des vestiaires - Salle Michéa



Peintures - Espace Fêtes et Culture



Tableaux numériques et tablettes - Écoles

## D'où viennent les noms de nos écoles maternelles



**Paul Bernard**, inconnu à Guesnain et pourtant nombre d'enfants et parents prononcent son nom régulièrement : l'école maternelle Paul Bernard est au cœur de notre cité.

### > Qui était-il ?

Il devait être une référence en matière pédagogique et éducative au vu des manuels et revues qu'il a rédigé :

- > L'Algérie : histoire, colonisation, géographie, administration à l'usage des écoles primaires, des classes élémentaires, des lycées et collèges de l'enseignement primaire supérieur.
- > La lecture et la langue française à l'usage des écoles européennes de l'Afrique du Nord (1910)
- > Enseignement primaire des indigènes musulmans en Algérie (1907)
- > Les écoles d'indigènes devant l'opinion publique (1897)
- > Comment on devient un éducateur à travers la vie scolaire
- > Comment rendre des élèves attentifs

Il publia des ouvrages sur les finances de l'Afrique du Nord de 1913 à 1925 et plusieurs manuels d'histoire et de civilisation française dans les années 1940 et 1950.

Il commence sa carrière d'enseignant le 1<sup>er</sup> octobre 1883 à Valenciennes puis fut professeur à

l'école primaire d'Haubourdin de 1888 à 1896. Sa carrière se poursuit comme inspecteur des écoles primaires à Sétif en Algérie, Paul Bernard est Directeur de l'École normale d'instituteurs d'Alger Bouzarea de 1896 à 1909, date où il a été nommé inspecteur primaire à Paris, puis, plus tard, directeur de l'École Normale de la Seine. Paul Bernard fut envoyé aussi comme responsable des finances à l'administration française de Cilicie (ancien nom de la région du Sud-Ouest de la Turquie) en 1920.

En 1929, il écrit "Six mois en Cilicie". Ce livre est un véritable journal personnel des événements de Cilicie, en particulier à Mersin et à Adana, du 9 avril au 6 octobre 1920, période marquée par de nombreux combats entre les troupes turques et les troupes françaises. Il y raconte les événements au jour le jour, montrant la brutalité de l'occupation française et la résistance des troupes kémalistes qui les harcèlent.

En novembre 1920, il est élevé au rang d'officier de la légion d'honneur. Il est aussi le fondateur de l'œuvre des pupilles de de l'école publique de la Seine. C'est le 2 octobre 1934 qu'il vint en tant que directeur honoraire de l'école normale d'instituteur de la Seine déposer la première pierre de l'École maternelle à Guesnain, mais aussi natif de notre ville où il vit le jour le 18 novembre 1865 et y décéda le 4 février 1957.

Paul BERNARD, un Guesninois, réputé dans le domaine de l'éducation.

**Elsa TRIOLET**, la compagne de Louis Aragon, qu'elle rencontre dans les années 1930. Une histoire d'amour entre un poète et sa muse, sous fond de révolution russe et de résistance.

**Louis ARAGON**, l'un des plus grands poètes du XX<sup>ème</sup> siècle, l'a aimée. Elle fut renvoyée au rang de muse, effacée derrière la figure écrasante de son époux. Mais qui se cachait derrière les "Yeux d'Elsa" ? Qui fut l'écrivaine, auteure d'une œuvre considérable, née en Russie, première femme à obtenir le prix Goncourt ? Qui fut la résistante, qui fut cette grande intellectuelle de l'après-guerre ?

D'abord architecte, puis écrivain bilingue, au carrefour des cultures russe, française et allemande, femme passionnée, féministe avant la lettre, engagée dans la Résistance, puis au lendemain de la guerre dans la "Bataille du livre", pour la lecture et la poésie, Elsa Triolet côtoya des courants artistiques majeurs du XX<sup>ème</sup> siècle et fut l'amie de grands créateurs. Une immense écrivaine épouse d'un immense écrivain.

## D'où viennent les noms de nos écoles maternelles

Elsa KAGAN naît en 1896 à Moscou dans une famille juive aisée d'une mère pianiste de grand talent, et d'un père avocat. Très imprégnée de culture française, elle fréquente les milieux intellectuels de la capitale russe et notamment Maïakovski, le poète de la révolution d'octobre.

En 1917 à Moscou, elle rencontre un officier français, André TRIOLET, qu'elle épouse en 1919. Malheureuse dans son couple, Elsa quitte son mari à l'amiable en 1921, mais garde son patronyme.

En 1924, attirée par le milieu artistique des écrivains surréalistes, elle s'installe à Paris. Jeune et de caractère solitaire, ses écrits intimistes sont de plus en plus appréciés. Elle écrit en russe son premier livre "À Tahiti" (paru à Léninograd en 1925), où elle mène une réflexion sur l'écriture, puis "Fraise-des-Bois" (Moscou, 1926), en s'inspirant de son journal d'enfance, et "Camouflage" (Moscou, 1928). Elle rencontre Louis Aragon le 6 novembre 1928.

En 1929-1930, Elsa écrit des reportages pour des journaux russes. Elle traduit en russe des auteurs français et également de nombreux auteurs russes en français, dont notamment TCHEKHOV et MAÏAKOVSKI...

En 1937, elle commence à écrire un premier roman en français, "Bonsoir Thérèse", publié en 1938.

Le 28 février 1939, elle se marie avec Louis ARAGON. Elle participe avec lui à la Résistance dans la zone sud et contribue à faire paraître et à diffuser des journaux clandestins. Elle continue à écrire des nouvelles et le roman "Le cheval blanc". Entrée avec ARAGON dans la clandestinité, sa nouvelle "Les Amants d'Avignon" est publiée en octobre 1943 sous le pseudonyme de Laurent DANIEL, en hommage à Laurent et Daniel CASANOVA. Cette nouvelle et trois autres sont réunies sous le titre "Le premier accroc coûte deux cents francs" (phrase qui annonçait le débarquement en Provence) et obtient le Prix Goncourt 1945 au titre de l'année 1944. Elsa TRIOLET est ainsi la première femme à obtenir ce prix littéraire.

Elle assiste en 1946 au Procès de Nuremberg sur lequel elle écrit un reportage dans "les Lettres Françaises".

La période de la guerre lui inspire le roman "L'inspecteur des ruines", puis "Le cheval roux", inquiète par la menace atomique au temps de la guerre froide.

Appartenant au comité directeur du Comité National des Ecrivains (CNE), elle s'attache à promouvoir la lecture et la vente de livres dans

les années cinquante et participe activement à un mouvement lancé par le PCF en 1950-1952 : "Les Batailles du Livre".

Elle voyage beaucoup dans les pays socialistes avec Louis ARAGON et exprime sa critique à l'égard du stalinisme dans le roman "Le Monument" paru en 1957. Elle démissionne la même année du comité directeur du CNE, puis écrit les trois romans du cycle "L'Âge de nylon".

Elle intervient activement en 1963 pour faire traduire et paraître en France le récit d'Alexandre SOLJENITSYNE "Une Journée d'Ivan DENISSOVITCH".

Après avoir publié "La Mise en mots" (1969) et "Le Rossignol se tait à l'aube" (1970), Elsa Triolet meurt d'un malaise cardiaque le 16 juin 1970. Elsa repose aux côtés d'ARAGON, dans leur propriété, le Moulin de Villeneuve, à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Sur leurs tombes, on peut lire cette phrase d'Elsa Triolet :

*"Quand côte à côte nous serons enfin des gisants, l'alliance de nos livres nous unira pour le meilleur et pour le pire, dans cet avenir qui était notre rêve et notre souci majeur à toi et à moi. La mort aidant, on aurait peut-être essayé, et réussi à nous séparer plus sûrement que la guerre de notre vivant, les morts sont sans défense. Alors nos livres croisés viendront, noir sur blanc la main dans la main s'opposer à ce qu'on nous arrache l'un à l'autre. Elsa".*

"Que serais-je sans toi" ! Quelle plus belle déclaration d'amour que cette chanson composée et interprétée par Jean Ferrat, extraite du poème de Louis ARAGON, à l'adresse d'Elsa TRIOLET.



## Tribunes des groupes du Conseil Municipal

*Cet espace est réservé à l'expression des conseillers issus des différents groupes. La responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Aucune correction n'est apportée aux textes.*

### Groupe : Ensemble Solidaires et Responsables pour les Guesninois

L'année 2021 a été l'occasion de concrétiser sur la ville nos projets de travaux et d'améliorations.

Une part belle de ceux-ci a été faite en direction des personnes à mobilité réduite avec les travaux d'accessibilité dans les différents locaux et installations, plus de 525 000 € d'engagés, ce n'est pas fini, il reste encore des aménagements à effectuer.

Afin d'améliorer la qualité énergétique des bâtiments, des travaux de menuiserie et de toitures ont été réalisés, de même la rénovation de l'éclairage public permet tout en améliorant la qualité de la luminosité, une maîtrise des consommations électriques.

Les services techniques ont contribué, dans leurs compétences, à ce challenge, il faut les fé-

liciter. Leur investissement et les travaux réalisés en régie ont permis d'engendrer des économies permettant d'en effectuer d'autres comme la rénovation des toitures. Il est par ailleurs déplorable qu'ils passent autant de temps à ramasser les ordures et dépôts sauvages, au lieu d'entreprendre de nouvelles réalisations.

Pour 2022, sur proposition du Maire, en concertation avec la commission des travaux, sont à l'étude de nouveaux projets avec une vigilance sur le coût de ceux-ci.

En cette période de vœux je vous souhaite à tous et à toutes une bonne année !

Pour le groupe,  
Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM,  
Adjoint aux Travaux et à la Sécurité

### Groupe : Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir

La commune est souvent présentée comme le dernier rempart contre la défiance envers les institutions et la crise démocratique avec une abstention qui atteint des sommets à certaines élections.

La citoyenneté s'affirme comme une nouvelle responsabilité des communes.

Développer l'engagement des citoyens, éduquer notre jeunesse à la citoyenneté, associer les citoyens dans les prises de décisions, communiquer et informer des décisions publiques sont les démarches à promouvoir au niveau communal.

L'année 2022 sera une année électorale avec deux scrutins prévus successivement au prin-

temps : l'élection présidentielle sur deux tours, le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour, suivi des législatives au mois de juin.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022. S'abstenir, c'est laisser les autres choisir.

Notre groupe municipal "Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir", vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. À bientôt et prenez soin de vous.

DEVRED Sylvain,  
DUCATILLION Béatrice,  
MORAWIEC Laurent

### Groupe : Notre Parti, C'est Guesnain

# Les dates à retenir **Sous réserve de modifications Préfectorales**

## Mars

--- Vendredi 4 mars ---

**Date butoir pour les inscriptions sur la liste électorale afin de faire valoir votre droit de vote lors de l'élection présidentielle**

--- Du 5 au 16 mars ---

**Ducasse de printemps**  
*Place Roger Salengro*

--- Vendredi 11 mars ---

**~ Festimars ~**  
**Spectacle "Annie Cordy"**  
à 20h

*Espace Fêtes et Culture*  
*Jacques Duclos*  
(Réservations à la Médiathèque)

--- Samedi 12 mars ---

**~ Festimars ~**  
**Spectacle mentalisme, hypnose et close-up**  
à 15h

*Espace Fêtes et Culture*  
*Jacques Duclos*  
(Réservations à la Maison Pour Tous)

--- Vendredi 18 mars ---

**~ Festimars ~**  
**Spectacle patoisant**  
à 20h

*Espace Fêtes et Culture*  
*Jacques Duclos*  
(Réservations à la Médiathèque)

--- Samedi 19 mars ---

**~ Festimars ~**  
**Le Printemps des Poètes**  
**"L'éphémère"**  
de 14h30 à 16h30

*Médiathèque*

--- Samedi 19 mars ---

## **Commémoration**

*Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc*

## Avril

--- Dimanche 10 avril ---

**Élection Présidentielle**  
**1<sup>er</sup> tour**

--- Dimanche 24 avril ---

**Élection Présidentielle**  
**2<sup>nd</sup> tour**

## Nouveau site Internet [www.ville-guesnain.fr](http://www.ville-guesnain.fr)

En parallèle de ce Bulletin Municipal, la commission communication sous l'égide d'Alain PILNIAK, Conseiller Municipal délégué à la communication, travaille depuis le début du mandat à la modernisation de notre site Internet en collaboration avec Jérôme CARION, agent du Service Communication.

Depuis le 4 janvier 2022, la nouvelle version de [www.ville-guesnain.fr](http://www.ville-guesnain.fr) a remplacé l'ancienne. Ce nouveau site, plus évolutif, vous permettra de retrouver facilement les différentes manifestations et animations proposées sur la commune, les actualités et informations pratiques, les arrêtés municipaux, les délibérations de conseil municipaux, les informations sur la vie associative...

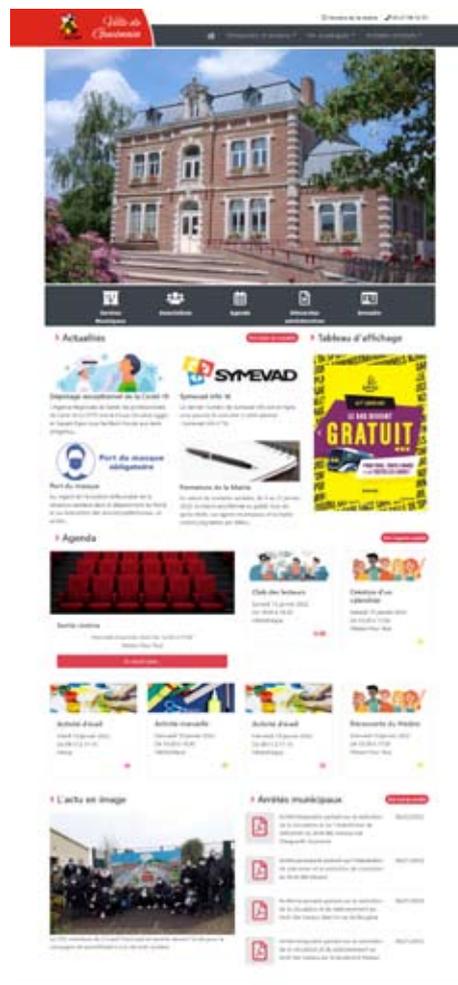
Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin de vous tenir informé des différents communiqués officiels.

\*\*\*

Pour recevoir directement sur votre téléphone les alertes concernant les communiqués importants, vous pouvez télécharger gratuitement l'application :



**Panneau  
Pocket**



## Élections n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections Présidentielles et Législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

- > Pour l'élection présidentielle, les 10 avril pour le premier tour et 24 avril pour le second, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et **jusqu'au vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.
- > Pour l'élection législative des 12 et 19 juin, les dates butoirs d'inscriptions sont le 4 mai pour la démarche en ligne et le 6 mai en Mairie.

### Informations complémentaires ou démarches en ligne

[www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15311)

Savez-vous qu'il est possible de vérifier en ligne votre inscription électorale et votre bureau de vote ?

Pour ce faire, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Ce service vous permet de :

- > savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- > connaître l'adresse de votre bureau de vote
- > connaître votre numéro national d'électeur
- > savoir si vous avez des procurations en cours
- > télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

## Dégustation de fruits de saison dans les écoles maternelles

Le jeudi 13 janvier, comme chaque trimestre, les élèves de maternelle des écoles Paul Bernard et Elsa Triolet ont dégusté clémentines, kiwis et bananes offerts par la Municipalité. Cette opération régulière permet aux enfants de découvrir de nouvelles saveurs qu'ils ne connaissent pas forcément.



## Classes de neige un agréable séjour pour les CM2 de l'école primaire

Le 17 janvier, 45 élèves de l'école Marie et Joliot Curie se sont rendus en Savoie, à Albiez-Montrond afin de profiter des pistes, des paysages montagneux et de nombreuses activités :

> La visite du musée d'Antan afin de comprendre comment vivaient les gens autrefois à la montagne (ils ont même eue l'occasion de fabriquer leur propre beurre).

> La venue d'un cristallier au centre pour leur faire découvrir son métier et leur présenter différents types de cristaux.

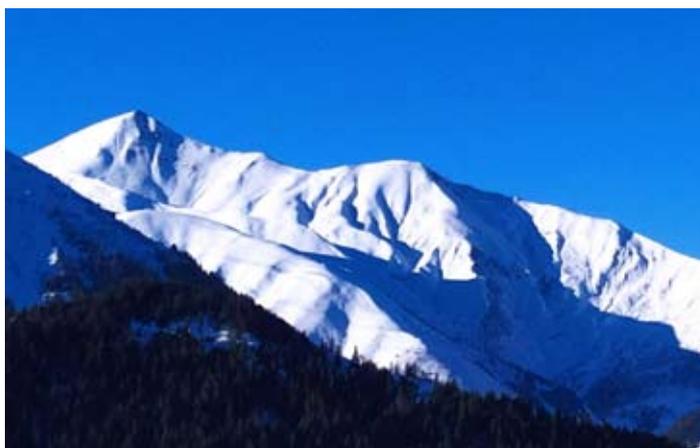
> Une veillée contes de montagne, autour d'un feu de cheminée, animée par un conteur professionnel.

> Une intervention par un secouriste / pisteur sur les natures des avalanches et leurs dangers ainsi que sur le matériel utilisé par les secouristes pour retrouver des personnes coincées sous les avalanches. Ils ont pu, par petits groupes, s'exercer à retrouver des objets enfouis dans la neige.

> Mais également : une exploration en raquettes, une sortie luge, un jeu de piste pour découvrir un village de montagne, des jeux de société, des travaux manuels, une soirée casino, l'observation des chamois...

Ils ont passé un très agréable séjour entre écoliers, d'autant plus que, chaque jour, la neige et le soleil étaient au rendez-vous. L'apprentissage du ski a donné suite à l'incontournable remise des récompenses (étoile, flocon...) par un moniteur ESF. Le 28 janvier, ils ont pris le chemin du retour afin de retrouver leurs familles avec beaucoup de souvenirs à raconter.

Nous espérons qu'ils auront profité pleinement de ce dépaysement et avons également une pensée pour ceux, positifs au covid ou en isolement qui, malheureusement, n'ont pu prendre le départ...



## Naissances Ils sont arrivés

**Kalyssa SZYMANSKI BEN KHAM KHAM**,  
née le 16 septembre 2021  
**Emilia VAESEN**,  
née le 20 septembre 2021  
**Anna DUMONT**,  
née le 20 septembre 2021  
**Mia DUFLOS**,  
née le 30 septembre 2021  
**Kaci HACHI**,  
né le 1<sup>er</sup> octobre 2021  
**Elsa HELLE**,  
née le 11 octobre 2021  
**Rabah BENADDI**,  
né le 16 octobre 2021  
**Mathéo MIQUET**,  
né le 21 octobre 2021  
**Noah BENARD**,  
né le 22 octobre 2021  
**Axelle QUÉVA**,  
née le 24 octobre 2021  
**Milla HACARDIAUX**,  
née le 28 octobre 2021  
**Nathan MIROUX**,  
né le 29 octobre 2021

**Salomé GILLES**,  
née le 30 octobre 2021  
**Naïm BOURICHE**,  
né le 5 novembre 2021  
**Mehdine SIARKA**,  
né le 5 novembre 2021  
**Louciana BECU**,  
née le 10 novembre 2021  
**Nour SAADA**,  
née le 15 novembre 2021  
**Robin VEREZ**,  
né le 23 novembre 2021  
**Tom LECLERCQ**,  
né le 24 novembre 2021  
**Alba BONNET**,  
née le 6 décembre 2021  
**Capucine HEUNET**,  
née le 11 décembre 2021  
**Victoria LEWANDOWSKI**,  
née le 14 décembre 2021  
**Thaïss DAUPHIN**,  
née le 16 décembre 2021  
**Olivia BOULOTTE ROUSSEUW**,  
née le 27 décembre 2021

## Décès Ils nous ont quitté

**Marie-Ange MOCQ**,  
épouse de Georges MIQUET,  
décédée le 15 août 2021  
**Venant BERNARD**,  
décédé le 6 octobre 2021  
**Daniel LEBARBIER**,  
époux de Nicole DUEZ,  
décédé le 17 octobre 2021  
**Roland DELATTRE**,  
époux de Denise LECOMTE,  
décédé le 4 novembre 2021  
**Antonio FOLISI**,  
époux de Isabelle BARANEK,  
décédé le 14 novembre 2021  
**Mario AMADEI**,  
époux de Tiziana FERRARI,  
décédé le 30 décembre 2021  
**Patrick ANSART**,  
décédé le 4 janvier 2022

**Jacques MONNEYRAC**,  
veuf de Maryse DAKOWSKI,  
décédé le 15 janvier 2022

## Mariages Ils se sont dit "oui"

**Laura DANJOU**  
& **Mathilde MACAREZ**  
le samedi 23 octobre 2021,  
par Mauricette CASPERS,  
Adjointe au Maire,  
assistée de Madame Dorothée  
PLANCKE, conseillère Municipale



**Nicolas CODRON**  
& **Gwendoline POCHE**  
le samedi 27 novembre 2021,  
par Mauricette CASPERS,  
Adjointe au Maire,  
assistée de Madame Dorothée  
PLANCKE, conseillère Municipale



## Parrainage civil

**Gaël BART**,  
le Samedi 20 Novembre 2021  
par Maryline LUCAS, Maire

